

Strasbourg le 5 mai 2021,

Madame la Rectrice,

Les membres du CHSCTA s'interrogent et s'inquiètent des applications très diverses d'un protocole sanitaire qui est pourtant national, dans les domaines suivants:

- les cantines scolaires voient très fréquemment la règle du non-brassage des classes et des niveaux ainsi que celle des deux mètres de distances entre les groupes non appliquées,
- les personnels ne se voient pas proposer des conditions sécurisées de restauration tant dans les établissements que dans les services. Dans certains EPLE, des salles de petite taille continuent d'être le lieu de déjeuners "informels" réunissant parfois plus d'une dizaine de personnes,
- le respect de la "demi-jauge" en lycée est un modèle d'interprétations fantaisistes et peu respectueuses de la sécurité sanitaire : si le protocole permet la liberté d'organisation des établissements, il doit dans tous les établissements conduire à réduire le nombre d'élèves accueillis et ne peut exempter des mesures de protection essentielles de non-brassage et de distanciation,
- certains lycées, la plupart privés mais relevant de votre compétence, n'appliquent pas la demi-jauge,
- dans le premier degré, les consignes de non-brassage semblent être bien appliquées, cependant dans une circonscription du Bas-Rhin, la consigne a été donnée qu'en cas d'absence d'un enseignant de classe dédoublée (classes REP et REP+), les élèves devaient être accueillis dans une autre classe dédoublée. Dans le Haut-Rhin, l'interdiction pour les personnels issus du service civique de garder les élèves d'un enseignant absent non remplacé et la possibilité de répartir dans les autres classes les élèves ne pouvant être pris en charge par leurs parents (consignes données par l'IA-DASEN) semblent en contradiction avec le protocole.

Ce flou, souvent au prétexte des nécessités locales, laisse penser que l'institution n'est pas véritablement engagée dans le respect du protocole. Pour nous le protocole n'est pas un "affichage" à destination des parents et si nous voulons le faire respecter par les élèves il est indispensable que la cohérence académique soit la règle. Les conditions sanitaires continuent d'être fortement dégradées, le virus continue de circuler et les services hospitaliers ne connaissent absolument pas dans notre académie un retour à la normale. C'est pourquoi nous vous demandons, Madame la Rectrice, d'intervenir auprès des IA-DASEN, des IEN, des chefs d'établissement et de service pour que le protocole soit appliqué. Il en va de la réussite du retour en classe.

Veillez agréer, Madame la Rectrice, l'assurance de notre engagement dans le service public de l'éducation,

Les membres du CHSCTA de Strasbourg